

AJ/39

CHANTIERS DE LA JEUNESSE

Intitulé : CHANTIERS DE LA JEUNESSE.

Niveau de classement : Sous-série du plan de classement.

Dates extrêmes : 1940-1950.

Importance matérielle : 36 m.l. (267 articles).

Conditions d'accès : librement communicable, sous réserve des restrictions imposées par l'état matériel des documents.

Noms des producteurs :

Commissariat général des Chantiers de la jeunesse.

Ministère de l'Éducation nationale (pour la liquidation).

Commissariat régional Alpes-Jura des Chantiers de la jeunesse.

Histoire des producteurs :

Après la dissolution, le 1^{er} juillet 1940, de l'armée française, se posait le problème de la démobilisation, dans un pays en pleine désorganisation, des jeunes recrues du 2^e contingent de 1940 qui avaient été incorporées le mois précédent. Aussi, le 4 juillet, le ministre de la Guerre confia-t-il au général de La Porte du Theil le soin de les prendre en charge. Les jeunes incorporés de juin 1940 cessèrent ainsi de faire partie de l'armée à compter du 1^{er} août et furent affectés pour six mois aux « Groupements des jeunesses françaises ». Ces groupements étaient rattachés à la direction de la Jeunesse du ministère de la Jeunesse et de la Famille. Le 8 janvier 1941, le secrétariat général à la Jeunesse fut lui-même rattaché au secrétariat d'État à l'Instruction publique.

Peu à peu la nouvelle institution se structura. Deux lois du 18 janvier 1941 établirent un stage obligatoire de huit mois, remplaçant le service militaire, dans les « Chantiers de la jeunesse » pour tous les citoyens français, et créèrent un Commissariat général des Chantiers de la jeunesse rattaché au Secrétariat général de la jeunesse. La loi du 5 mars 1943 plaça les Chantiers sous l'autorité directe du chef du Gouvernement.

L'idée du général de La Porte du Theil était d'assurer la formation physique et morale des jeunes qui lui étaient confiés par une vie commune en plein air et l'accomplissement de travaux d'intérêt général. Le contingent était réparti en 52 groupements de 1 500 à 2 000 jeunes installés en France non occupée et en Afrique du Nord.

Mais les Chantiers devenaient suspects aux Allemands. En novembre 1943, le contingent fut réduit à 30 000 hommes, les jeunes « en excédent » étant requis par le ministère de la Production industrielle. En janvier 1944, deux jours après avoir quitté son commandement, le général de La Porte du Theil fut arrêté par le Gestapo puis déporté. Les Chantiers de la jeunesse furent finalement dissous le 10 juin 1944. Leur liquidation fut confiée au ministère de l'Éducation nationale, sauf la partie financière qui releva jusqu'au 1^{er} novembre 1945 de l'Intendance militaire.

Histoire de la conservation :

Les archives du Commissariat général furent versées aux Archives nationales par l'organe liquidateur en juillet 1945. Le ministère de l'Éducation nationale a versé ensuite, en 1955, 1958 et 1962, les documents concernant la liquidation des Chantiers et les archives du 7^e bureau (Transport et remonte), du Commissariat régional Alpes-Jura ramenées à Paris en 1946. Une part importante des archives relatives à la liquidation des Chantiers jusqu'à la fin des années 1970 se trouve encore au ministère de l'Éducation nationale (60 m.l. environ).

Présentation du contenu :

Archives du Commissariat général des Chantiers de la jeunesse, de l'organe liquidateur et du 7^e bureau du Commissariat régional Alpes-Jura, avec de nombreuses lacunes. Il s'y ajoute un carton « Mélanges » contenant de la documentation réunie au cours du classement.

Il est important de préciser que le fonds ne contient pas de dossiers individuels ni de fichiers pour les jeunes incorporés dans les Chantiers. Les recherches sont à mener auprès des services d'archives du ministère de la Défense. Les différents groupements des Chantiers n'apparaissent qu'à travers leurs relations avec le Commissariat général. Les recherches d'ordre individuel ont donc très peu de chance d'aboutir en consultant les dossiers conservés dans la sous-série AJ/39.

Instruments de recherche : Voir l'État des inventaires.

Sources complémentaires :

- Archives d'autres producteurs en relation :

- Secrétariat général du gouvernement, AN, sous-série F/60, notamment F/60/524-525 et F/60/1444-1454.
- Ministère de l'Éducation nationale, AN, sous-série F/17. Voir en particulier F/17/13367, F/17/13381, F/17/16568, F/17/16577, F/17/16579 à 16585. Les dossiers d'épuration du personnel des Chantiers de jeunesse se trouvent sous les cotes F/17/16947 à 16950.
- Jeunesse et sports, AN, sous-série F/44, en particulier F/44/3.
- Commandement militaire allemand en Belgique et dans le nord de la France, AN, sous-série AJ/40
- Organismes issus de l'armistice, AN, sous-série AJ/41
- Haute-Cour de justice, dossier concernant le général de La Porte du Theil, AN, W/3/126 et 127.
- Pour l'administration locale des Chantiers de la jeunesse, voir dans les différents services d'archives départementales la série W des AN.

- Sources complémentaires sur le plan documentaire :

L'Institut « Général de La Porte du Theil » a déposé au Service historique de l'Armée de Terre, à Vincennes, des documents relatifs aux Chantiers de la jeunesse, notamment sur le Service du travail obligatoire (S.T.O.) en Allemagne, constitué grâce aux dons de documents appartenant à des anciens ; ils sont cotés 1 K 301 et 1 K 421. Ce même Institut a remis aux Archives nationales des albums de dessins et photographies provenant des Chantiers de la jeunesse (72/AJ/2442 à 2446).

Sources de la notice :

Rép. numérique dact.

Marie-Thérèse Chabord, « Les archives des Chantiers de la jeunesse », dans *La Gazette des archives*, n° 81, 2^e trimestre 1973, p. 85-94

Les Archives nationales. État général des fonds, publié sous la direction de Jean Favier, directeur général des Archives de France, (tome II), 1978.

Date de la notice : 2006.

Auteur de la notice : Damien VAISSE (Marie-Thérèse CHABORD, Sylvie NICOLAS).

Commissariat général des Chantiers de la jeunesse (1940-1944)

AJ/39/1 à 53.	Pièces générales : textes de base, correspondance, relations avec l'administration française, organisation et marche des services. 1940-1944.
AJ/39/54 à 57.	Bulletin périodique officiel. 1941-1944.
AJ/39/58 à 86.	Jeunes : incorporation, sursis, permissions, libérations, effectifs, éducation, santé ; Chantiers en Afrique du Nord, Chantiers de la Marine, Jeunesse et Montagne, groupement 42 ; discipline, tenue, cérémonies, écoles et stages. 1940-1944.
AJ/39/87 à 95.	Matériel, transports, locaux. 1940-1944.
AJ/39/96 à 100.	Personnel. 1940-1944.
AJ/39/101 à 142.	Mise en route des Chantiers, implantation et vie des groupements. 1940-1944.
AJ/39/143 et 144.	Groupe de contrôle des Chantiers. 1943-1944.
AJ/39/145 à 165.	Relations avec la Direction des services de l'Armistice, les autorités d'occupation, la Milice, le Maquis. 1940-1944.
AJ/39/166 à 176.	Main-d'œuvre des Chantiers : utilisation et réquisitions. 1940-1944.
AJ/39/177.	Mélanges. 1940-1944.

Liquidation des Chantiers de la jeunesse

AJ/39/178 à 180.	Pièces générales et mélanges. 1943-1948.
AJ/39/181 à 187.	Questions relatives au personnel. 1943-1950.
AJ/39/188 à 199.	Liquidation d'affaires contentieuses après la Libération.
AJ/39/200 à 241.	Section administrative et financière : documentation, courrier, budgets, rapports de liquidation. 1940-1946.
AJ/39/242 à 245.	Bureau des marchés : documentation, marchés. 1940-1945.
AJ/39/246 à 251.	Liquidation des groupements et des centres. 1941-1946.
AJ/39/252 à 255.	Bureau payeur central : documentation, listes de personnel. 1942-1945.

Commissariat régional Alpes-Jura : 7^e bureau, Transports et remonte

AJ/39/255 (<i>suite</i>) à 264.	Généralités : implantation des groupements et services de la province, organisation et courrier du 7 ^e bureau, bulletin périodique officiel. 1941-1944.
AJ/39/264 (<i>suite</i>) à 270.	Matériel automobile. 1941-1944.
AJ/39/271.	Service vétérinaire. 1941-1945.
AJ/39/272 à 275.	Atelier régional de réparations. 1943-1945.

Mélanges

AJ/39/276.	Documentation, pièces diverses. 1940-1944.
------------	--

Commissariat général des Chantiers de la jeunesse (Supplément)

AJ/39/277* à 287*.	Registres de comptabilité. 1941-1948.
--------------------	---------------------------------------